

Je choisiss...



BRIQUETAGE-MAÇONNERIE

5303 ■ 900 heures ■ Environ 9 mois

Principales tâches

- Poser les éléments de maçonnerie de façon à ce qu'ils soient d'aplomb, de niveau et d'alignement.
- Préparer le mortier et tirer des joints.
- Tailler et couper des briques, des blocs de béton et de la pierre.
- Réaliser les ouvrages proprement.

Intérêts et aptitudes

- Sens de l'organisation
- Précision et minutie
- Patience et persévérance
- Aisance dans les hauteurs
- Facilité à travailler en équipe
- Attrait pour le travail à l'extérieur

Profession visée

- Briqueteur-maçon, briqueteuse-maçonne

Milieus de travail

- Entreprises spécialisées dans les travaux de maçonnerie
- Entreprises de rénovation et de restauration de bâtiments
- À son compte (après 6 000 heures d'expérience dans l'industrie)



➔ *Deviens élève d'un jour!*

➔ *Aide financière aux études*

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de **3^e secondaire** en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



BRIQUETAGE-MAÇONNERIE

Compétences du programme

Compétences du programme	Heures
01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
02. Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	30
03. Préparer et étendre des mortiers	30
04. Ériger des échafaudages	30
05. Effectuer la pose de blocs et de briques à la ligne	120
06. Monter des coins en blocs et en briques	90
07. Interpréter des plans et des devis	60
08. Construire et réparer des ouvrages simples en blocs et en briques	90
09. Ériger des ouvrages complexes en éléments de maçonnerie	90
10. Effectuer des soudures simples et de l'oxycoupage	45
11. Construire et réparer des ouvrages en éléments préfabriqués	45
12. Tailler et poser des pierres naturelles et artificielles	90
13. Construire et réparer des cheminées et des bases de poêles	30
14. Se situer au regard du travail et des techniques liées au réfractaire	15
15. S'adapter au milieu de travail en briquetage-maçonnerie	120
	900



Particularité

- Le certificat de compétence apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec est conditionnel, entre autres, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles. L'accès aux chantiers de construction commerciaux et industriels demeure limité aux personnes détenant un certificat de compétence ou de compétence apprenti selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.